

permis de chasser : dates des sessions pour 2018, 4 rendez-vous (sous réserve de changement)

2018	TEST D'EVALUATION DE THEORIE au siège de la Fédération Les candidats obtenant 24/30 poursuivront leurs formations	1ère formation OBLIGATOIRE (sous réserve de réussir le test à blanc) : connaissance du support DVD indispensable ! initiation du parcours : (1/2 journée) sur l'un des jours indiqués	2ème formation obligatoire : formation individuelle du parcours (1/2 journée) sur la semaine indiquée	examen pratique et théorique : (environs 1 heure sur la semaine indiquée) Vous effectuez le parcours devant l'examineur. Si aucune faute éliminatoire n'est commise, 10 questions de théorie vous seront posées.
	Spéciale réinscrits		1er décembre 2017	Lu 4, Ma 5 décembre 2017
1	Me 6 décembre 2017	Me 13, Je 14 décembre 2017	Je 11, Ve 12 janvier 2018	Lu 15 au Ve 19 janv 2018
2*	Sa 13 janvier 2018	Me 31 janvier, Je 01, Ve 02 février 2018	Me 21, Je 22, Ve 23 février 2018	Lu 26 février au Ve 2 mars 2018
3	Me 07 mars 2018	Ma 27, Me 28, Je 29 mars 2018	Me 18, Je 19, Ve 20 avril 2018	Lu 23 au Ve 27 avril 2018
4	Ma 17 avril 2018	Ma 15, Me 16, Je 17 mai 2018	Ma 29, Me 30, Je 31 mai 2018	Lu 11 au Ve 15 juin 2018
5*	Me 11 juillet 2018	Ma 17, Me 18, Je 19, ve 20 juillet 2018	Ma 21, Me 22, Je 23, Ve 24 août 2018	Lu 27 au Ve 31 août 2018
6	Me 05 sept 2018	Ma 25, Me 26, Je 27 septembre 2018	Ma 9, Me 10, Je 18, Ve 19 octobre 2018	Lu 22 au Ve 26 octobre 2018
7	Me 3 octobre 2018	Lu 29, Ma 30, Me 31 octobre 2018	Ma 27, Me 28, Je 29 novembre 2018	Lu 3 au Ve 7 décembre 2018

en gras : vacances scolaires

*session 2 et 5 réservées aux jeunes scolarisés